CHÂTELneuf
Bulletin d'informations municipales

Autour de Marianne



L'édito

Un engagement renouvelé,
Porteur de continuité, projets et de prospectives,
C'est avec enthousiasme et responsabilité,
Que j'aborde auprès de vous tous,
Ces nouvelles étapes, ces choix, ces enjeux pour demain et ainsi conduire notre collectivité au-devant de cette belle ouverture.

Conscient des attentes et des défis,
J'attacherai toute l'importance nécessaire,
Pour agir avec dynamisme aux tâches de notre quotidien,
Pour préserver notre lien social,
Pour préserver avec solidité notre solidarité
Et ce bien être dont chacun a tant besoin.

Le maire
Bruno RAGOT



Numéro 10
Octobre / Novembre 2026

Sommaire

L'édito	01
Le mot du maire	02
L'équipe municipale	03
Les commissions	04 - 05
La communauté	06
Le petit bal perdu	07
La Fée estival	08 - 09
La Gouriboule	10 - 11
Castelnova	12
La Louve Chez Valérie	13
Les Clavicordes	14
Santé	15
Un président est mort	16 à 18
Exposition	19
Frelons	20 - 21
Le Parc	21 à 23
Info	24
Généalogie	25
Rendez-vous	26
À remplir et détacher	27

Horaires Mairie

Les Mardis de 09 h - 12 h 30
et de 13 h 30 - 18 h
Les Jeudis de 09 h - 12 h 30

Coordonnées

580 rue Principale
39300 Châtelneuf
Tél : 03 84 51 61 97
Mail : mairie@chatelneuf-jura.fr
Web : https://www.chatelneuf-jura.fr

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous.

Destinée à la restitution de l'information locale et de la parole municipale, notre publication « Autour de Marianne » s'aventure dans les tourments d'une nouvelle mandature.

À ce titre et puisque m'en revient l'honneur, je manifeste mes sincères remerciements aux conseillères et conseillers municipaux m'ayant suivi et soutenu toutes ces années passées.

Châtelneuf, grâce à vous, à votre engagement, su traverser avec brio, les instants , les moments, les événements autant inattendus que préparés avec soins et déterminations.

Notre Marianne nous veille et nous surveille, donnant son assentiment à chacune des pièces apportées dans le puzzle de notre vie Castelneuvienne.

2026, année singulière, vient nous solliciter pour le choix d'un renouvellement.
2026 nous invite, habitants et représentants à la constitution d'une équipe municipale convaincante et rassurante.

L'apprentissage, les moments où l'on apprend, où l'on se forge aux rouages du fonctionnement institutionnel furent rapidement éclipsés par les effets du bouleversement climatique et son impact sur notre vie au quotidien.

Aussi, les exigences des multiples décrets, arrêtés, et injonctions sont venus heurter la volonté de construire une architecture communale posée.

Deux préoccupations dés lors vont nous inquiéter :

► L'Eau, la préservation de cette ressource, la protection de son environnement, son utilisation raisonnée, deviennent une prise de conscience submersive.

► La crise sanitaire de nos forêts où , sécheresse, scolytes, chalarose et autres champignons qui affaiblissent d'autres essences, sont autant de phénomènes venant mettre à mal nos esprits de grandes certitudes.

Malgré tout, c'est avec confiance que nous nous engageons auprès de vous, car si la face cachée du tableau est quelque peu endommagée, les projets et l'envie d'harmoniser les liens entre nous restent moteurs.

Nos projets s'adressent à différents secteurs. L'aménagement du terrain « Chez Labourier » (ou champs du taureau), le développement de sentiers de randonnées (foyer rural), l'accueil de Sarah (violoniste et accordéoniste), le rapprochement auprès du PNR (parc naturel du haut jura pour la réhabilitation de milieux: Fougemaille et mares), sont autant de domaines dans lesquels nous allons nous inscrire.

Nos associations restent ancrées, toniques performantes et accueillantes, la création de Castelnova en est le témoin.

Aussi, Châtelneuf, sous le regard de sa Marianne enrichit le pack social et culturel qui lui va si bien.

Bonne lecture.

Le maire Bruno RAGOT

sommaire

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Bruno RAGOT
Maire



Catherine POINOT
1ere adjointe



Jacques GIRARDOT
2eme adjoint



Christine DERUPT
Conseillère



Stéphane VANNOZ
Conseiller



Béatrice VERJUS
Conseillère



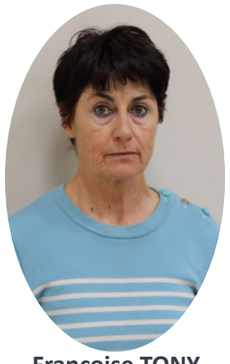
Jean-Marie MONNET
Conseiller



Émilie LANDRIN
Conseillère



Geoffrey CLAIROTTE
Conseiller



Françoise TONY
Conseillère



Corentin BLONDEAU
Conseiller



Françoise CALVAYRAC
Conseillère suppléante



Stéphane CUEFF
Conseiller suppléant

sommaire

COMMISSIONS / DÉLÉGATIONS

COMMISSIONS

Commissions obligatoires	Commissions thématiques	Comités consultatifs
Appels d'offre	***Finances***	***Communication - Culture - Loisirs - Animation***
Bruno RAGOT Corentin BLONDEAU Jean-Marie MONNET Jacques GIRARDOT Geoffrey CLAIROTTE Catherine POINOT Christine DERUPT	Bruno RAGOT Catherine POINOT Béatrice VERJUS Geoffrey CLAIROTTE	Stéphane VANNOZ Et tout le conseil + Françoise CALVAYRAC + Stéphane CUEFF
Impôts directs en cours de validation par la préfecture Bruno RAGOT Christine DERUPT	***Environnement: Eau, Bois, Agriculture, Patrimoine naturel*** Bruno RAGOT Catherine POINOT Et tout le conseil	***Sécurité*** Bruno RAGOT Catherine POINOT Jacques GIRARDOT Christine DERUPT Geoffrey CLAIROTTE
Contrôle électoral en cours de validation par la préfecture Béatrice VERJUS Catherine POINOT	***Urbanisme - Infrastructure - Voirie - Patrimoine immobilier*** Bruno RAGOT Catherine POINOT Et tout le conseil	Béatrice VERJUS Jean-Marie MONNET + Françoise CALVAYRAC + Stéphane CUEFF
	06 37 73 14 39 07 78 80 15 19 06 71 56 19 28	***Actions sociales*** Bruno RAGOT Catherine POINOT Jacques GIRARDOT Françoise CALVAYRAC Stéphane CUEFF

DÉLÉGATIONS

SIVOS du Plateau Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	Stéphane VANNOZ	Christine DERUPT *Suppléante* Émilie LANDRIN
CCCNJ Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura	Bruno RAGOT	Catherine POINOT
SICTOM Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères	Stéphane VANNOZ	Françoise TONY
Syndicat Horticole	Béatrice VERJUS	Stéphane VANNOZ
PNR Parc Naturel Régional du Haut-Jura	Christine DERUPT	Jean-Marie MONNET
COFOR Communes forestières	Jacques GIRARDOT	Corentin BLONDEAU
SIDEC Syndicat Intercommunal d'Énergies et d'Équipements	Bruno RAGOT	Catherine POINOT

sommaire

COMMISSIONS OBLIGATOIRES :

► Appel d'offres : chargée d'analyser les dossiers de candidature, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'analyser les propositions des candidats et d'émettre un avis sur celles-ci.

► Impôts directs : rôle consultatif et intervient surtout en matière de fiscalité directe locale – Donne un avis sur les questionnements du directeur des finances en rapport avec les propriétés bâties et non bâties

► De contrôle : Suivi et mise à jour de la liste électorale.

COMMISSIONS THÉMATIQUES :

► Finances : Suivre les budgets en partenariat avec le Trésor Public - Présenter le suivi budgétaire en séances du conseil.

► Environnement : eau- bois -Agriculture – Patrimoine naturel :

Protéger l'environnement, patrimoine du village.

- EAU : Protéger et préserver les sites et zones protégés et sensibles (captages, zones humides, ZNIEFF, Natura 2000, Grands sites) - Suivre les performances techniques du réseau de distribution de l'eau – Assurer la maintenance et l'entretien en partenariat avec la SOGEDO .
- BOIS : Gérer et préserver le patrimoine forestier - Être en relation avec l'ONF et les professionnels du bois : valoriser le bois communal.
- FOUGEMAILLE : Poursuivre les études pour assainir la décharge avec les partenariats du BRGM et du parc régional
- AGRICULTURE : Établir un état des lieux, travailler au remaniement foncier et au remembrement, en veillant aux respects des règles agro-environnementales et en respectant le patrimoine des lieux-dits.
- SENTIERS PÉDESTRES : Réhabiliter les anciens sentiers en partenariat avec les organismes compétents (parc, Com-com…).
- CHEMINS : Réévaluer les accès et les chemins de remembrements.

► Urbanisme – Infrastructure – Voirie – Patrimoine mobilier :

- Garder une vigilance sur l'entretien du parc immobilier locatif.
- Être partie prenante dans le PLUI et travailler sur les aménagements des terrains constructibles pour le bien de tous
- Veiller à l'entretien et à l'utilisation de la voirie (respect des Arrêtés et réglementations en vigueur).
- Porter une vigilance sur la sécurité routière dans le village.
- Protéger les œuvres dont la commune est propriétaire.
- Cimetière : Poursuivre le registre des concessions.

COMITÉS CONSULTATIFS :

Créés par le conseil communal avec une volonté d'intégrer des personnes extérieures au conseil municipal – Instances qui associent les habitants, les associations et les acteurs locaux aux projets communaux.

► Communication – Culture – Loisir – Animation :

- Poursuivre la communication dans le village et à l'extérieur grâce aux outils informatisés (site communal…).
- Soutenir le tourisme local autour de l'histoire du village.
- Soutenir et encourager les manifestations sportives, culturelles et festives, et la vie associative.

► Actions sociales : Identifier les points de vigilance et la vulnérabilité des habitants.

► Sécurité : Élaborer le plan communal de sauvegarde PCS (cartographie des risques naturels) - Obligation préfectorale avec ouverture sur les compétences présentes dans le village - Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Catherine POINOT

sommaire

COMMISSIONS

Décès:
Madame Bernadette GAMET
née PELLERIER
le 26 février 2026 à l'âge de 101 ans (voir article pour ses 100 ans dans le bulletin N°9)



Petit clin d'œil verdoyant pour souligner le travail de Pascal Arlot

Arrivée:
64 chemin des Charrières.

"Habitante du Jura depuis 8 ans, j'ai découvert la région depuis toute petite, quand mes parents m'ont mis les pieds dans les skis, sur les pistes de Saint Laurent en Grandvaux. Depuis, je m'étais jurée d'habiter dans le Jura, c'est chose faite !
Pleine d'énergie, je pratique la randonnée, l'escalade (je cherche des covoitureus.es pour aller à la salle de Morez) et le ski. La danse fait également partie de ma vie et je propose des cours de danse folk à Doucier. Le temps de finir de m'installer et je pourrais lancer des cours de danses irlandaises à Châtelneuf (si certain.es sont déjà intéressées, faites-moi signe).
En passant devant la maison, vous pourrez entendre divers sons : de la scie sauteuse à la musique irlandaise, voici mes passions !
A bientôt, sur un parquet, ou au détour d'un chemin de rando !

Sarah "

Arrivée:
826 bis r Principale
Mme Roques Isabelle, 54 ans, retraitée de la gendarmerie, aide soignante à la ferme du sillon depuis janvier 2026.

sommaire

Le petit bal perdu du 05 septembre 2026



Fête au village 2026, le petit bal perdu !

Les habitants se sont retrouvés ce samedi de rentrée sur la place Abel Girardot avec au programme la Convivialité, la Détente, la Simplicité et juste l'envie d'être ensemble et de prendre le temps.



Après le petit pot rafraîchissant d'ouverture, place aux jeux d'adresse, d'habileté concentration…



L'Espace Syamour devenu le lieu culturel du village a accueilli le spécialiste Billy Fumey pour sa conférence sur l'histoire des langues régionales, et plus particulièrement le franc-comtois et l'arpitan qui se parlaient en Franche-Comté. Où se parlait l'une, où se parlait l'autre, quelle frontière ?

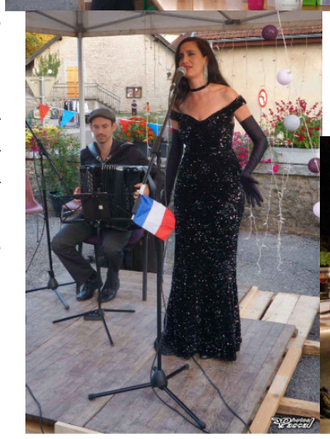


Après ce moment studieux, les habitants ont été invités à rejoindre Sarah, dernière arrivée au village qui a fait une démonstration, puis une initiation aux danses folkloriques ... rires, sourires, tape les mains, compte les pas, tourne, tourne et recommence !!!





L'heure de l'apéritif offert par la commune est rapidement arrivée avec pour la mise en bouche, les concours de tartes salées et sucrés réalisés par les cuisinières et cuisiniers en herbe!



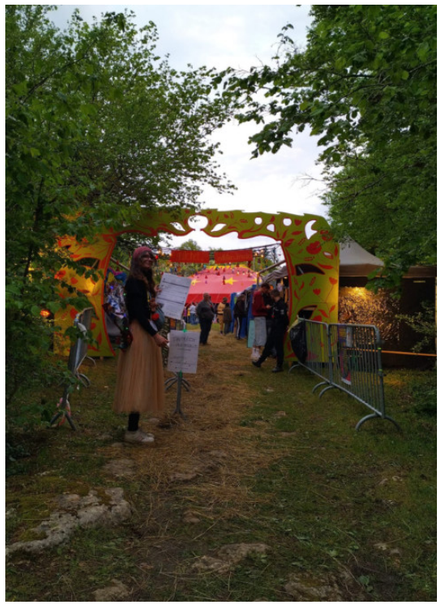
Bientôt la sublime voix de Carole Poulain accompagnée par l'accordéon de Noé Clerc a donné l'ambiance du Petit Bal Perdu de Châtelneuf et permis à toutes et tous de valser avec plaisir sous les étoiles filantes du ciel merveilleux !



Catherine POINOT



sommaire





L'année 2026 a été encore une fois bien chargée pour l'association La Fée qui organisait la 9ème édition de la Fée Estival les 8 & 9 mai sur le mythique champ du taureau. Une organisation commencée dès le mois de septembre qui a pris son sens lors de la semaine de montage.
Sur le week-end de festival, c'est 100 bénévoles qui ont prêté main forte à l'équipe d'organisation, le tout pour accueillir un peu plus de 1000 festivaliers et 45 artistes (11 concerts).

En nouveauté cette année, La Fée a réalisé un travail de médiation culturelle en organisant une matinée à destination des scolaires sous le chapiteau. Le spectacle Gadjo de la Compagnie En Débordement s'est suivi d'une rencontre entre l'artiste et les élèves. Auparavant, deux ateliers avaient été réalisés au SIVOS du Plateau pour préparer ce moment et réaliser de belles affiches.





Ce dernier restera gravé dans les esprits des enfants, comme dans les nôtres !

Au-delà du festival en lui-même, nous saluons l'investissement de chacun et chacune dans ce projet d'envergure, celui des habitants, de la mairie et plus généralement de tous nos partenaires. Malgré la conjoncture difficile pour le monde culturel et l'arrêt de certains festivals locaux, nous tenons bon ! Nous souhaitons avant tout pour proposer un événement abordable, tout en dynamisant le village qui nous est cher et en essayant de le faire rayonner un maximum.

sommaire





Suite à l'AG 2026 et au changement de gouvernance, les membres de l'association ont décidé de ne pas faire de Festival en 2027. Cependant, **l'équipe reste mobilisée pour quelques événements à Châtelneuf durant l'année.**

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Nostalgique du festival ? Retrouvez toutes les photos, aftermovies, affiches et bien plus sur notre site internet
www.feeestival.weebly.com

L'équipe de l'association la Fée



À BIENTÔT





sommaire

Une année festive et riche en émotion

Toutes les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année 2026 restera incontestablement gravée en lettres d'or dans l'histoire du club.

En plus de célébrer son 40ème anniversaire, le club a vibré au rythme d'un bel exploit sportif : le titre de championnes du Jura triplette féminin remporté par Aurore Keignaert, Gaëlle Rousselot-Emart et Alexandra Monnet-Fisteberg.

Ce sacre revêt une dimension émotionnelle unique pour ces 3 cousines nées à quelques mois d'intervalle, puisqu'il arrive 45 ans après celui de leurs papas….

En effet, en 1981, leurs papas, Claude, Gilles Monnet et Christian Rousselot-Emart avaient remporté le titre de champions du Jura triplette sous les couleurs de Lavigny puisque le club de la Gouriboule n'existait pas encore.
En 1983, les 3 frères, Jean-Pierre, Claude et Gilles Monnet sont champions du Jura triplette corporatif en représentant leur entreprise Diebolt.
En 2001, les 2 frères, Claude et Gilles Monnet ont remporté le titre de champions du Jura Doublette.
En 2002, le duo père-fille composé d'Alexandra et Gilles Monnet, devenait champion du Jura en doublette mixte.





En 2009, la transmission familiale continuait avec Éliane et sa fille, Gaëlle Rousselot-Emart, sacrées championnes du Jura en doublette féminin.
En 2016, c'est encore Gaëlle Rousselot-Emart qui offrait au club son dernier titre en date, en s'imposant en tête-à-tête féminin.

Dix ans après ce dernier exploit individuel, le club renoue avec les sommets de la plus belle des manières, célébrant à la fois la longévité de l'association et la passion de la pétanque qui se transmet de génération en génération.

Les résultats sportifs de l'année :

JEUNES

- Tête à tête Minimes : Enzo Da Costa -> ½ finaliste
- Doublette Cadets : Nolan Fisteberg/Gabin Perelli -> Champions du Jura
- Triplette Minimes : Martin Barret/Jonas Monnet/Célestin Perelli-> ½ finalistes
- Triplette Cadets : Nolan Fisteberg/Inaya Tabouret/Gabin Perelli -> ½ finalistes
  Marius Jacques/Lola Monnet/Timéo Perelli -> Vice-champions
- Triplette Juniors : Thais Dubois/Marius Point (Orgelet)/Killian Girardot (Poligny)->Vice-champions
- Championnat des clubs :
  Benjamin/Minimes : Vice-Champions du Jura du CDC - Qualifié pour le CRC
  Cadets : Champions du Jura du CDC - Qualifié pour le CRC – Perdu en ½ final

SENIORS

- Doublette Féminins : Nathalie Grosse/Élodie Grosse -> 1/8ème de finale
- Doublette Vétérans : Bruno Pomaro/Yves Martinet -> 1/4 de finale
- Triplette Féminins : Aurore Keignaert/Gaëlle Rousselot-Emart/Alexandra Monnet-> Championnes du Jura
- Triplette Séniors : Tony Monnet/Benoit Fisteberg/Fabian Keignaert-> 1/8ème de finale
- Triplette Promotion : Jordan Villet/Jean-Marie Monnet/Yves Martinet->1/8ème de finale
- Triplette Provençal: Benoit Fisteberg/Gérard James /François Perraud->1/8ème de finale
- Championnat des clubs :
  Féminins :4ème/8 du CRC
  Séniors : 1er du groupe Honneur
  Vétérans : 4ème du groupe 5

sommaire

40ème anniversaire du club

Créée en 1986 par la famille Monnet et amis, l'association « La Gouriboule » est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Son tout premier siège social fut établi, comme une évidence, dans le cadre mythique du bar-restaurant « Chez Jo ».

Fidèle à sa tradition, le club organise ses célèbres concours le dernier week-end de juillet. C'est donc tout naturellement à cette date qu'il a choisi de célébrer cet anniversaire historique.

Le succès a été total puisque pas moins de 576 joueurs se sont rassemblés pour partager ce moment festif, établissant ainsi un nouveau record absolu de participation pour le club.

Si cet événement a été une si grande réussite, c'est grâce à l'énergie, aux sourires et au dévouement sans faille de nos bénévoles. De la première à la dernière minute, ils ont fait rayonner les valeurs de convivialité et de partage de notre club.



En 2026, le club comptait 56 licenciés dont 32 seniors masculins, 11 féminines et 13 jeunes âgés de 6 à 17 ans.

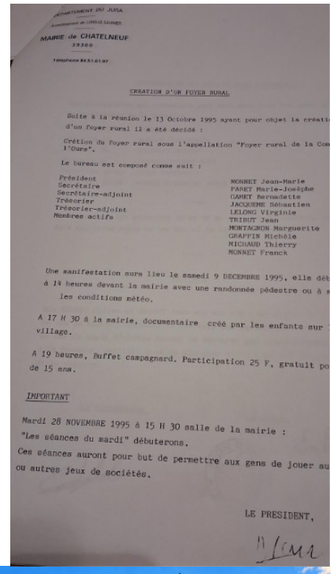
Nos prochains rendez-vous

Samedi 24 juillet : Concours doublette (officiel)
Dimanche 25 juillet : Concours doublette mixte (ouvert à tous)



sommaire

Qui se souvient du Foyer Rural du Rocher de la Baume ? ou du Foyer Rural de la Combe à l'Ours ? Ceux qui vivaient dans notre commune il y a une bonne trentaine d'années. C'était l'époque où les choses se faisaient avec le concours de tous, des nombreux bénévoles qui s'investissaient car les distractions au village étaient plus fréquentes, le temps où Châtel 21 est devenu La Fée, c'était le temps où l'internet était un terme futuriste… Car la dame Foyer rural est vieille maintenant, sa création date des années 30 avec les « foyers paysans » mais l'on doit sa création officielle en 1945, conformément aux lois sociales d'après-guerre.



MAIRIE de CHATELNEUF

CREATION D'UN FOYER RURAL

Suite à la réunion le 13 Octobre 1995 ayant pour objet la créati
d'un foyer rural il a été decidé :

Création du foyer rural sous l'appellation "Foyer rural de la Co
l'Ours".

Le bureau est composé comme suit :

Président	MONNET Jean-Marie
Secrétaire	FANET Marie-Josèphe
Secrétaire-adjoint	GAMET Bernadette
Trésorier	JACQUEMME Sébastien
Trésorier-adjoint	LELONG Virginie
Membres actifs	TRIBUT Jean
	MONTAGNON Marguerite
	GRAPPIN Michèle
	MICHARD Thierry
	MONNET Franck

Une manifestation aura lieu le samedi 9 DECEMBRE 1995, elle déb
à 14 heures devant la mairie avec une randonnée pédestre ou à
les conditions météo.

A 17 H 30 à la mairie, documentaire créé par les enfants sur
village.

A 19 heures, Buffet campagnard. Participation 25 F, gratuit po
de 15 ans.

IMPORTANT

Mardi 28 NOVEMBRE 1995 à 15 H 30 salle de la mairie :
"Les séances du mardi" débuteront.
Ces séances auront pour but de permettre aux gens de jouer au
ou autres jeux de société.

LE PRESIDENT,

Aujourd'hui, le foyer rural de Châtelneuf renaît de ses cendres, après de nombreuses années où l'essentiel des initiatives festives ou culturelles ont été menées par la mairie de Châtelneuf et la commission animation. Pendant près de 15 ans, la vie associative du village a œuvré et permis à la population de participer, chacun à sa façon, aux nombreux projets. Pourquoi donc rétablir le Foyer Rural, institution que l'on retrouve dans la plupart des communes. En fait, le besoin s'est ressenti à de nombreuses reprises lorsque des projets demandaient ou des bénévoles disponibles, ou des finances accessibles via la tenue d'une buvette, ce sacro-saint moment de convivialité si cher aux générations.



Le monde change, les modalités de ces instants deviennent de plus en plus dures à gérer. Aujourd'hui, une mairie ne peut plus financer directement sinon par l'intermédiaire de subventions. Les trésoreries municipales se comptent d'abord en lignes numériques et n'ont plus d'existences matérielles. Seule une association ou un Foyer Rural peut gérer ce besoin.

Nous avons par ailleurs observé l'apparition de nombreuses associations dans notre commune qui parfois se résument à 2 personnes maximum, limite pour créer une association (loi 1901). Aussi, tout l'espoir du bureau nouvellement constitué sera de fédérer nos associations au sein du Foyer Rural ; il permettra de mutualiser de nombreux aspects tant matériels qu'humains. Tenir des projets, c'est surtout avoir les bras et les compétences au service du collectif.

Si chacun participe et apporte son aide, alors nous entretiendra la véritable ambiance rurale et sociale que nous connaissons, ce qui nous donnera de nouveaux souvenirs avec la sensation d'avoir vécu quelque chose...

Il a été décidé d'une cotisation gratuite pour les moins de 18 ans et de 10 euros pour les adultes.

Nous attendons vos idées, vos projets pour faire revivre notre Foyer Rural qui s'appellera désormais:

CASTELNOVA

Le bureau se compose ainsi :

Président : Christophe Renel, Vice-président : Thierry Poinot
Secrétaire : Stéphane Vannoz, Secrétaire adjointe : Françoise Calvayrac
Trésorière : Raphaële Bonnard, Trésorier adjoint : Jean-Marie Monnet
Membres consultatifs : Christine Derupt, (Associations ????), ou autres.

Adresse : Espace Syamour, 600 rue principale, 39300 Châtelneuf
Mail : associationcastelnova@gmail.com

Voir bulletin d' adhésion en page 27

Stéphane VANNOZ

La Louve Chez Valérie : un lieu qui s'ouvre à la vie locale

En 2026, une centaine de vacanciers venus du Canada, de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et de différentes régions de France ont séjourné à La Louve Chez Valérie.



Cette année marque aussi une évolution : en complément de l'accueil touristique, des activités sont progressivement proposées aux habitants de Châtelneuf, autour de la nature, du bien-être et du partage.

En collaboration avec Ressource-Nature, une dizaine d'ateliers et de stages ont été organisés. D'autres initiatives ont vu le jour au fil de l'année : cueillette sauvage et cuisine des bois, voyages sonores aux bols tibétains et installation temporaire du sauna mobile La Roul'hot, qui sera de retour dans le village pour les fêtes de fin d'année.

Pour 2027, plusieurs projets sont envisagés : des après-midi papotage-bricolage, un brunch dominical ouvert aux habitants, des ateliers de cuisine végétale en lien avec les producteurs locaux, ainsi que de nouveaux stages animés par des intervenants de la région.

Une rencontre autour des plantes médicinales est notamment prévue pour le week-end de l'Ascension, en collaboration avec une herboriste.



À travers ces initiatives, Valérie souhaite faire de La Louve un lieu où habitants, visiteurs et intervenants peuvent se rencontrer, échanger et faire naître de nouvelles idées. Car les belles rencontres commencent souvent autour d'un café !

Les informations concernant les activités et les prochaines dates sont disponibles sur le site :

www.lalouvechezvalerie.com

À bientôt à La Louve, pour un café, une rencontre ou une nouvelle aventure !

Valérie BAGATTINI



La Louve Chez Valérie
10, rue Principale
39300 Châtelneuf
tel: +33 (0)7.86.31.78.74



Concert de *Clavicordes* du vendredi 14 Août 2026.



À la découverte d'instruments anciens

C'est le 14 août qu'un orchestre de musique de chambre accompagné de trois choristes a donné un magnifique concert de chants profanes et religieux dans l'église de Châtelneuf. Cet événement était organisé sous l'égide de Stéphane Treilhou, facteur d'orgue, par l'association Menucordion fêtant cette saison les 10 ans de son festival.



Ce fût l'occasion de découvrir, pour les curieux, un instrument rare : le théorbes. Il s'agit d'une sorte de guitare à 14 cordes, ancêtre de nos instruments actuels.



Clavicorde, Manicordion ou Épinette

Point de clavicorde ce soir-là : il fallait se rendre à l'un des autres concerts proposés par l'association Menucordion dans le cadre de son festival annuel, dans les églises de Syam et de Chaux-des-Crotenay.

Pour rappel, le clavicorde est l'ancêtre de nos pianos actuels mais également du clavecin. L'instrument au très petit clavier offre un son d'une discrétion toute angélique. C'est pourquoi on l'utilise volontiers dans une église où les rangs du fond doivent tendre l'oreille. C'était autrefois, pour sa délicatesse, l'instrument des jeunes filles fortunées.

Stéphane VANNOZ

Octobre Rose et Novembre Bleu : deux mois pour se mobiliser ensemble

Chaque année, le calendrier de la santé publique se teinte successivement de rose puis de bleu. Octobre Rose et Novembre Bleu sont devenus des rendez-vous incontournables pour parler ouvertement de cancers encore trop souvent tabous et rappeler l'importance du dépistage. Voici l'histoire de ces deux mouvements nés de l'autre côté du monde et qui ont trouvé un écho jusque dans nos villages jurassiens.

Octobre Rose : des États-Unis à la France

Tout commence en 1985 aux États-Unis. L'American Cancer Society s'associe à une entreprise pharmaceutique pour lancer le « National Breast Cancer Awareness Month », un mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein et à la promotion de la mammographie.
En 1992, la campagne prend son visage actuel grâce à Evelyn Lauder (vice-présidente d'Estée Lauder, elle-même concernée par la maladie) et Alexandra Penney, rédactrice en chef du magazine *Self*. Elles popularisent le ruban rose, symbole aujourd'hui universel. L'idée d'un ruban existait déjà (des rubans couleur pêche confectionnés par une militante), mais le rose s'impose : une couleur douce, féminine et porteuse d'espoir.
Le mouvement traverse l'Atlantique en 1994. Estée Lauder France et le magazine *Marie Claire* créent ensemble l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en ! », devenue depuis « Ruban Rose ». Depuis, chaque octobre, monuments, courses solidaires, stands d'information et collectes de fonds se multiplient partout en France. L'objectif reste le même : informer, encourager le dépistage organisé (notamment pour les femmes de 50 à 74 ans) et soutenir la recherche.

Novembre Bleu :
la réponse masculine née en Australie

Après le rose, place au bleu. Novembre Bleu s'inspire directement du succès d'Octobre Rose. En 2003, à Melbourne (Australie), deux amis, Travis Garone et Luke Slattery, remarquent que les hommes parlent peu de leur santé et consultent souvent trop tard. Ils ont une idée simple mais visible : se laisser pousser la moustache pendant tout le mois de novembre.
Le mouvement, baptisé « Movember » (contraction de *moustache* et *November*), prend rapidement de l'ampleur. Il se concentre sur le cancer de la prostate (le plus fréquent chez l'homme), le cancer des testicules et, plus largement, la santé mentale masculine. La moustache devient un symbole conversationnel : on la remarque, on pose des questions, on brise le silence.
En France, la campagne s'installe progressivement dans les années 2010 sous le nom de Novembre Bleu. Elle invite les hommes à consulter, à parler et, pour ceux qui le souhaitent, à arborer une moustache solidaire ou un ruban bleu.

Pourquoi ces mois comptent aussi chez nous

Dans un petit village comme le nôtre, la proximité est une force. Ces campagnes nationales prennent tout leur sens à l'échelle locale : un voisin qui se fait dépister, une discussion autour d'un café, un geste de soutien. Le cancer du sein et le cancer de la prostate se soignent d'autant mieux qu'ils sont détectés tôt.
N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant. Le dépistage organisé du cancer du sein et le suivi recommandé pour la prostate (à partir de 50 ans, ou plus tôt en cas d'antécédents familiaux) existent pour nous protéger.
Octobre Rose et Novembre Bleu ne sont pas seulement des mois « colorés ». Ce sont des occasions de se souvenir que la prévention et la solidarité sauvent des vies… y compris ici.
Prenez soin de vous et des vôtres.



Pascal FOMINE

Un Président est mort

La photo a été déposée ce printemps en mairie de Châtelneuf sans aucune indication l'accompagnant. Sur fond rigide le cliché se présente en noir et blanc de format 30x40 cm, il est probablement l'œuvre d'un professionnel étant donné le dispositif mis en place lors de la prise de vue. Le public photographié est placé, il prend la pose, attend sous les ordres du photographe.
Il a été averti de sa présence, il s'est donc habillé en conséquence, seuls les bûcherons restent en habit de travail.

Les photographes professionnels ont longtemps utilisé des plaques de verre alors même que le grand public était déjà passé à la pellicule souple, elles offraient une netteté inégalée sur l'ensemble du cliché grâce à des dimensions de 13x18cm. Les photographes professionnels étaient formés à ces plaques qu'ils manipulaient avec aisance.



Une partie des bûcherons est restée en mouvement, deux tournent la tête au moment du cliché et pourtant il n'y a pas de flou sur la photographie. Depuis le début du XXème siècle et même un peu avant les « plaques sèches » permettent la prise d'instantanés sans même qu'un trépied ne soit nécessaire. On peut donc s'imaginer le photographe debout avec son appareil dans les mains, un appareil photographique assez volumineux, doté d'un soufflet, à viseur de poitrine, pesant, équipement complet, de 3 à 5kg !

La photo a été prise au cœur d'une forêt qui semble bien difficile à identifier. La pente, à cet endroit, n'est pas bien forte et le peuplement est fait de sapins ce qui correspond à bien des forêts jurassiennes. L'écorce de l'arbre qui est abattu nous confirme qu'il s'agit bien d'un sapin, elle est rugueuse mais non écailleuse comme celle des épicéas. L'espèce de sapin la plus courante (et la seule espèce de sapin autochtone) dans le massif jurassien est le sapin blanc, également appelé sapin pectiné (*Abies alba*).

L'arbre qui est abattu, et qui est à l'origine de cette photo, est un « sapin Président ». C'est une appellation commune au Doubs et au Jura qui date de 1897. A l'époque la forêt de La Joux subit une forte exploitation pour fournir des bois d'œuvre. Les forestiers locaux, impressionnés par certains spécimens tricentenaires rescapés, cherchent un moyen d'attirer l'attention du public sur le patrimoine forestier et veulent sacraliser ces arbres d'exception pour éviter qu'ils ne finissent coupés pour le profit.

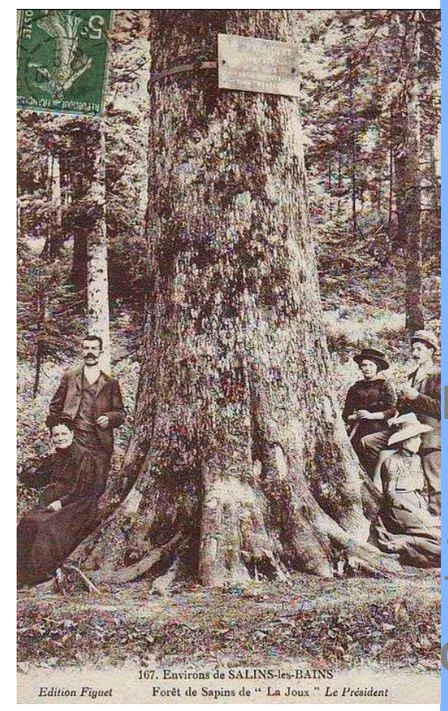
Ce sont les inspecteurs forestiers qui décident alors de nommer le plus grand, le plus majestueux de ces arbres du nom de « Président ». Est-ce pour faire la nique, alors que la tradition républicaine est en train de s'installer, au beau sapin « roi des forêts », que le nom de « président » a été choisi ? Dans tous les cas ce sont les agents d'État qui désignent l'arbre avant validation par le conseil municipal de la commune hôte. Les agents reprenaient ainsi une ancienne tradition qui consistait à nommer ces très beaux arbres du

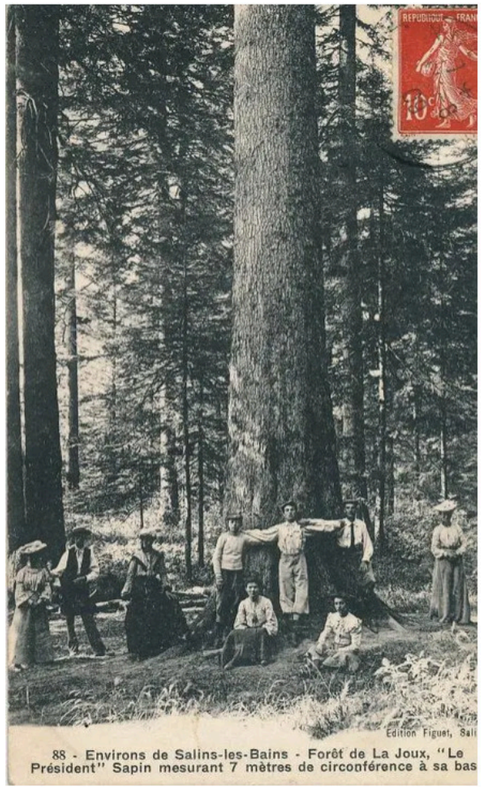
sommaire

nom d'« Espagnols » parce qu'ils avaient vu le jour alors que la Comté était encore espagnole, ce qui fut le cas jusqu'à la paix de Nimègue en 1678/1679. Il s'agit d'arbres qui, en 1897, ont au moins 220 ans, ils ont vu le jour sous Louis XIV ! Chaque fois qu'un visiteur de marque se rendait dans la forêt, on intronisait un « Espagnol» en son honneur.



Pour les Présidents une plaque est apposée sur leur tronc qui signale leur distinction, âge supposé, volume, élévation et leur circonférence impressionnante ! Elle a été retirée par les bûcherons de notre photo mais on voit encore son emplacement plus sombre sur l'écorce et celui utilisé pour le cerclage qui l'a tenue. Des fêtes sont ensuite organisées où tout le village est invité à se rassembler, on peut parler d'une dévotion car c'est en procession que les gens s'y rendaient. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'abattage d'un Espagnol que la tradition du Président est née à Levier dans le Doubs; l'arbre ayant trop souffert de la tempête du 1er juillet 1897 il devait être abattu. On attendit le 1er juin 1903 et ce fut une véritable cérémonie funéraire qui accompagna l'abattage comme le rappelle le bulletin de la société forestière de Franche Comté : « *S'adressant directement au Président, en des termes fleuris (Excellence ! Monseigneur !), il rend un vibrant hommage à l'Arbre, à la forêt comtoise, aux forestiers et aux propriétaires qui la gèrent et à tous ceux qui l'aiment et la protègent, en des termes aussi vibrants qu'enthousiastes… et souvent grandiloquents ! Véritable défense et illustration de la forêt comtoise* » C'est ainsi que les Présidents sont photographiés et que leur popularité se diffuse par cartes postales. Peut-on retrouver la trace du nôtre ?



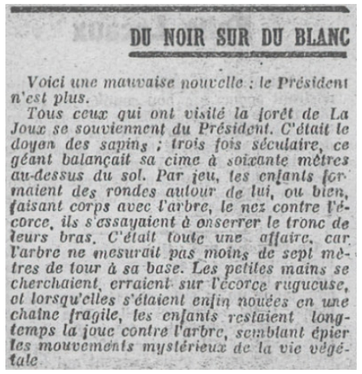


Deux cartes postales, dont une est datée du 3 avril 1907 (ce que corroborent les timbres de type semeuse verte 5 ctmes ou rouge 10 ctmes émis à partir de 1906) exhibent un « Président de La Joux ». Une des deux dit « environs de Salins-les-bains, forêt de La Joux, *Le Président »* et l'autre ajoute « Sapin mesurant 7 m de circonférence à sa base » En y regardant de près on s'aperçoit qu'il s'agit bien du même arbre que le nôtre. La partie racinaire visible présente les mêmes caractéristiques et il y a une petite déclivité, comme une marche naturelle, au pied de l'arbre qu'on peut repérer sur notre photo. Depuis 1897 seuls 4 sapins furent désignés comme Président dans la forêt de La Joux, le premier fut abattu en 1906 et le dernier en 1985.

Une étude menée sur « les artisanats en franche Comté » par Albert et Jean Christophe Demard aux éditions Mars et Mercure en 1976 nous apprend qu'un Président a été abattu en 1923 dans la forêt de La Joux et qu'il mesurait 60m de haut. Le quotidien nommé « Le Petit Comtois » rend compte de cet abattage le 7 juin de la même année avec ce titre « Du noir sur du Blanc ». L'auteur, Roger d'Aulnay, rappelle ses souvenirs d'enfance avec cet arbre et aussi combien la forêt de La Joux avait payé un lourd tribut lors de la première guerre mondiale avec de nombreux abattages : « *trois fois séculaire, ce géant balançait sa cime à 60 mètres au-dessus du sol. Par jeu les enfants formaient des rondes autour de lui, ou bien, faisant corps*

sommaire

avec l'arbre, le nez contre l'écorce, ils s'essayaient à enserrer le tronc de leurs bras. C'était toute une affaire, car l'arbre ne mesurait pas moins de 7 mètres de tour à se base. Les petites mains se cherchaient, erraient sur l'écorce rugueuse, et lorsqu'elles s'étaient enfin nouées en une chaîne fragile, les enfants restaient longtemps la joue contre l'arbre, semblant épier les mouvements mystérieux de la vie végétale ». Il ajoutait plus loin : « *Je n'ai pas oublié la dernière visite que je lui fis. C'était pendant la guerre alors que Canadiens et Américains transformaient les sapinières silencieuses en un vaste chantier retentissant du choc des haches, du dernier craquement des arbres qu'on abat, du sifflement des scies perfectionnées débitant avec une vitesse terrible des troncs lisses et droits. A les voir tourner comme des roues fulgurantes, ces scies d'outre-Atlantique, on les devinait insatiables ; on disait : Mon Dieu, mais elles vont dévorer toute la forêt ! Et l'on allait voir le Président*. » L'abattage de 1923 le laisse orphelin, il peut ainsi conclure « *Le Président se mourrait-il de vieillesse ? Je ne sais, mais j'espère qu'on ne l'a pas abattu sans un motif sérieux, s'il en était autrement il y aurait là, n'est-ce pas, un acte inexcusable de vandalisme. Allons, accordons au pauvre président de La Joux une pensée de regrets ; il y a droit comme toutes les belles choses qui disparaissent* ». On mesure par cet article combien l'attachement à ces arbres pouvait être fort et quel déchirement pouvait traverser les populations lors de l'abattage.



DU NOIR SUR DU BLANC

Voici une mauvaise nouvelle : le Président n'est plus.

Tous ceux qui ont visité la forêt de La Joux se souviennent du Président. C'était le doyen des sapins ; trois fois séculaire, ce géant balançait sa cime à soixante mètres au-dessus du sol. Par jeu, les enfants formaient des rondes autour de lui, ou bien, faisant corps avec l'arbre, le nez contre l'écorce, ils s'essayaient à enserrer le tronc de leurs bras. C'était toute une affaire, car l'arbre ne mesurait pas moins de sept mètres de tour à sa base. Les petites mains se cherchaient, erraient sur l'écorce rugueuse, et lorsqu'elles s'étaient enfin nouées en une chaîne fragile, les enfants restaient longtemps la joue contre l'arbre, semblant épier les mouvements mystérieux de la vie végétale

Nous pouvons donc maintenant avancer que cette photo fut prise par un photographe en 1923 dans la forêt de La Joux à l'occasion de l'abattage du sapin Président désigné en 1907 après que son prédécesseur eût été abattu.

Sur le cliché deux groupes de personnes sont présentes : les bûcherons et le public venu assister à l'événement. Les bûcherons sont au nombre de 4. Ils sont à l'œuvre depuis un moment car il a fallu déjà dégager la base à la hache (le biseau) pour permettre le passage des scies. Les bûcherons opèrent en pantalon de travail et chemise alors qu'en 1903 ils travaillaient encore en blouse ou tablier comme on peut le voir sur la photo. Ils ne travaillent plus en sabots mais en chaussures et un bûcheron a conservé l'usage des bandes molletières acquis durant la guerre de 14-18.

Ils ont posé les haches qui sont à ranger dans la catégorie des cognées, outil traditionnel du bûcheron. Elles possèdent un manche très long pour maximiser la puissance de frappe à deux mains, et un fer (la lame) étroit, épais et profilé en forme de coin. Cette forme précise lui permet de pénétrer profondément et de faire éclater les fibres du bois perpendiculairement sans glisser. Quant à la scie qu'ils sont en train de manier il s'agit d'un passe-partout, une longue lame dentée maniée par deux bûcherons, un de chaque côté, ce qui permettait de diviser l'effort physique et de couper efficacement de grands diamètres de troncs. Elle permettait ensuite de réaliser la coupe d'abattage horizontale (le trait de chute) perpendiculaire à la direction voulue, souvent complétée par des coins en bois (on en voit deux déjà enchâssés) pour empêcher la lame de se pincer sous le poids du tronc. Sûrs de leur coup, et par bravade, en 1903 ils ont assis deux enfants dans l'entaille avant que le tronc ne bascule, le temps de la photographie ! Ils ont posé quelques rondins destinés à accueillir l'arbre après sa chute



Les autres visiteurs (tous des hommes) se sont endimanchés pour ce qui ressemble bien à une exécution publique. Il s'agit certainement d'élus municipaux, de membres de sociétés forestières, de propriétaires et d'un officier des Eaux et Forêts (mais la qualité de la photo ne permet pas de savoir son grade), venus assister à une mise à mort (La dernière exécution publique à Lons-le-Saunier s'est déroulée le 20 avril 1897 devant la prison de la ville). Ils ne se seraient pas habillés autrement pour un tel événement et pour le coup l'exécuté est vraiment coupable...au passe-partout.

La France compte une trentaine de sapins Président dont une vingtaine rien que dans le massif du Jura, les communes d'Entre-deux-Monts ou la Chaux-des-Crotenay ont le leur, Châtelneuf, commune forestière, n'en n'a pas encore désigné un, et si on se rapprochait des agents forestiers pour désigner un arbre président ?

Thierry POINOT

sommaire



L'exposition itinérante départementale « Jura, Terre de talents » s'arrêtera à Châtelneuf début 2027 !

Si le projet a été conçu dans l'objectif primaire de créer du lien entre l'histoire locale et la jeunesse, pourquoi ne pas permettre aux Castelnoviens et ses voisins jeunes et moins jeunes de venir découvrir cette galerie de portraits ?

L'idée est d'offrir à tous, à défaut de ski, l'occasion de venir s'amuser, en s'immergeant grâce à une scénographie originale, interactive, captivante.

A vos agendas pour les vacances de février (15 au 28/02), mais à très bientôt pour plus d'informations !

Catherine POINOT

sommaire

Frelons à pattes jaunes,
la bataille continue et s'amplifie.



Sous la pression des apiculteurs et organisations qui les soutiennent, la Préfecture du Jura a enfin décidé le 17 juin dernier de se doter d'un plan d'action basé sur deux axes : prévention et destruction systématique.

La mise en œuvre en est confiée à la FREDON*de Bourgogne Franche Comté et au GDSA (groupement de Défense Sanitaire Apicole) du Jura.

Dès lors, à compter du 1er août 2026, les communes et les particuliers ont l'obligation de faire détruire tout nid de frelons asiatiques sur les domaines publics et privés.

Pour ce faire, et afin que nous ne prenions aucun risque pour nos vies, chacun d'entre nous doit signaler, le cas échéant, la présence d'un nid de frelons à pattes jaunes à Bruno Ragot, notre maire, ou à la référente communale Christine Derupt. (apicultrice).
Un appel est lancé à tous les volontaires que cela intéresse.

Charge au maire et aux référents de transmettre le signalement via une plate-forme dédiée qui évaluera le niveau de danger puis la mise en œuvre des opérations de destruction.

La préfecture s'engage à fournir chaque année une liste d'entreprises spécialisées dans la destruction des nids de frelons.
La période de destruction des nids se déroulera du 1er mars au 1er décembre inclus de chaque année.
Les déchets devront être emballés et déposés en déchetterie adaptée, sauf utilisation de biocides peu rémanents.

Le coût de l'opération reste à la charge du propriétaire de la parcelle qu'il soit privé ou public.

Des aides financières spécifiques pourront néanmoins être accordées par la FREDON à compter du 1er juillet 2026. Couplées à celles de l'État et du Conseil départemental, elles seront de 80 € maximum ce qui représente environ la moitié du coût total.

GDSA 39 Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Jura

Le piégeage du Frelon à pattes jaunes, dit « Frelon Asiatique »

jura LE DÉPARTEMENT

2 périodes de piégeage :

- Piégeage de printemps : entre mi-février (plusieurs jours > 10 à 12°) à fin mai, maximum
  → appât sucré, par exemple : 1/3 bière (brune de préférence) + 1/3 sirop cassis ou grenadine + 1/3 vin blanc
- Piégeage d'automne : de septembre à novembre
  → appât protéiné (sardine, crevette par exemple), puis sucré (fin octobre - novembre)

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre

Ne pas piéger — Piégeage de printemps — Arrêt du piégeage. Piégeage dans les ruchers en cas de forte pression uniquement. Appât protéiné — Piégeage d'automne — Ne pas piéger

Avec des pièges sélectifs :

Le but est bien de capturer uniquement des Frelons asiatiques et d'épargner autant que possible l'entomofaune qui contribue à l'équilibre de la biodiversité.

Les pièges bouteilles et cloches sont à proscrire car pas ou très peu sélectifs.

Exemples de pièges sélectifs :


Beevital


Osaka Select


Jabeprode


Good4Bees


Vespacatch Select

Enregistrez vos captures sur lefrelon.com

sommaire

La demande incombe aux propriétaires et communes concernés.

En complément indispensable de la destruction des nids, le piégeage devient obligatoire.

Il est mis en œuvre de façon coordonnée à l'échelle de la commune, sous l'autorité du maire et avec l'appui des référents.

-le piégeage de printemps est réalisé durant 8 semaines de mi février à mi-mai.
-le piégeage d'automne est réalisé de début septembre à fin novembre.

L'expérience avec les poules de Janzé n'a pu être menée pour l'instant, faute de pouvoir facilement se procurer des individus de cette race. Mais ce n'est que partie remise.

Voir ci dessous les périodes et les conseils quant au choix des pièges sélectifs .

Attention, le frelon à pattes jaunes est doté de la faculté de transmettre des signaux d'alerte à ses congénères, lorsque celui-ci est attaqué.
Il est donc fortement déconseillé de tenter de le détruire soi même.

Retrouvez le formulaire d'indemnisation et la liste des entreprises de destruction des nids sur le site :
Frelon asiatique à pattes jaunes | FREDON Bourgogne Franche-Comté

Retrouvez l'arrêté prefectoral sur le site du GDSA ;
https://gdsa39.fr/wp-content/uploads/2026/07/Arrete-prefectoral-signe-avec-annexe.pdf

Christine DERUPT

*FREDON France : Il s'agit d'un réseau national d'organismes à vocation sanitaire sans but lucratif qui existe depuis 1931. « Bien veiller sur le monde végétal pour une santé globale » est sa devise.



Le Parc naturel du Haut Jura a fêté ses 40 ans.

En France, il existe 60 parcs naturels régionaux ce qui représente 16,5 % de la surface du pays.

Ces parcs poursuivent cinq missions :
1, Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel.
2. Contribuer à l'aménagement du territoire.
3. Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie.
4. Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
5. Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Le Parc naturel régional du Haut Jura a été créé en 1986.

Petite précision, le parc n'est ni un parc national ni une réserve naturelle. La réserve ou le parc naturel national ont pour objectif principal de protéger un espace notamment en limitant l'activité humaine.
Mais un parc naturel est un territoire vivant où la présence humaine est visible, souhaitée et où elle contribue à la préservation du patrimoine et à la qualité des paysages.

Il est également important de comprendre que le Parc naturel ne possède pas de pouvoir réglementaire spécifique. Son rôle est donc de convaincre plutôt que de contraindre.

Néanmoins le territoire du Parc du Haut Jura compte des réserves nationales, la haute chaîne du Jura et lac de Remoray, et de réserves régionales (galeries à chauves-souris du Pont des pierres et tourbières du bief du Nanchez).
Le patrimoine du Jura est d'une grande richesse comme en témoigne la présence par exemple de 31 espèces de chauves-souris sur 34 que compte le territoire français. L'enjeu de la préservation de sa biodiversité est donc capital.

sommaire

Le Parc naturel régional du Haut Jura est animé par un syndicat mixte qui regroupe actuellement 106 communes, 10 com com, 7 villes portes, les 3 départements du Jura, de l'Ain et du Doubs , et les deux régions de Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes.

La commune de Châtelneuf, adhérente du parc, dispose d'un élu titulaire et d'un élu suppléant.

Sur les 15 ans passés, Le Parc naturel du Haut jura a mené de nombreuses actions conjointement avec les communes de son territoire comme par exemple :

- Replantations d'arbres et de haies
- Réhabilitation et renaturation de la Bienne,
- Réaménagement et renaturation de la cour d'école de Longchaumois, (en cours)
- Mise au repos pendant 30 ans d'une forêt sur le plateau du Lizon.
- Stockage et traitement de l'eau pour le « Bleu de Gex »
- Replantation d'une forêt de 12 ha très diversifiée sur la commune d'Etival. Montage financier et obtention de 50 % de subventions.
- Expérience acoustique dans la Rixouse.
- Animations et expérience menées avec les enfants et les scientifiques du Parc, etc etc.

Guidée par le fil rouge du changement climatique, la nouvelle Charte votée fin du mois d'octobre, se fixe pour objectifs notamment :

- Réhabiliter + 200 ha de zones humides.
- Doubler les surfaces protégées ou gérées pour le paysage
- Restaurer + 15 km de cours d'eau
- Atteindre 15 % de zones à classer en protection forte.
- Faire baisser de -41 % d'énergie à consommer.
- + 358 % d'énergies renouvelables locales (à produire hors barrage de glands)
- Atteindre 60 % de produits durables ou issus de l'agriculture biologique en restauration collective.
- Atteindre 52 % des surfaces forestières à produire en peuplement irrégulier.
- Avoir 11 sites naturels et touristiques majeurs maîtriser les impacts sociaux environnementaux
- Toucher 40 000 jeunes lors de temps de médiation, animer et accueillir à la maison du parc des projets pédagogiques.
- Encourager des modes de vie sobre, que ce soit l'habitat ou la consommation.
- Renforcer la vie culturelle, soutenir les lieux de lien social etc.

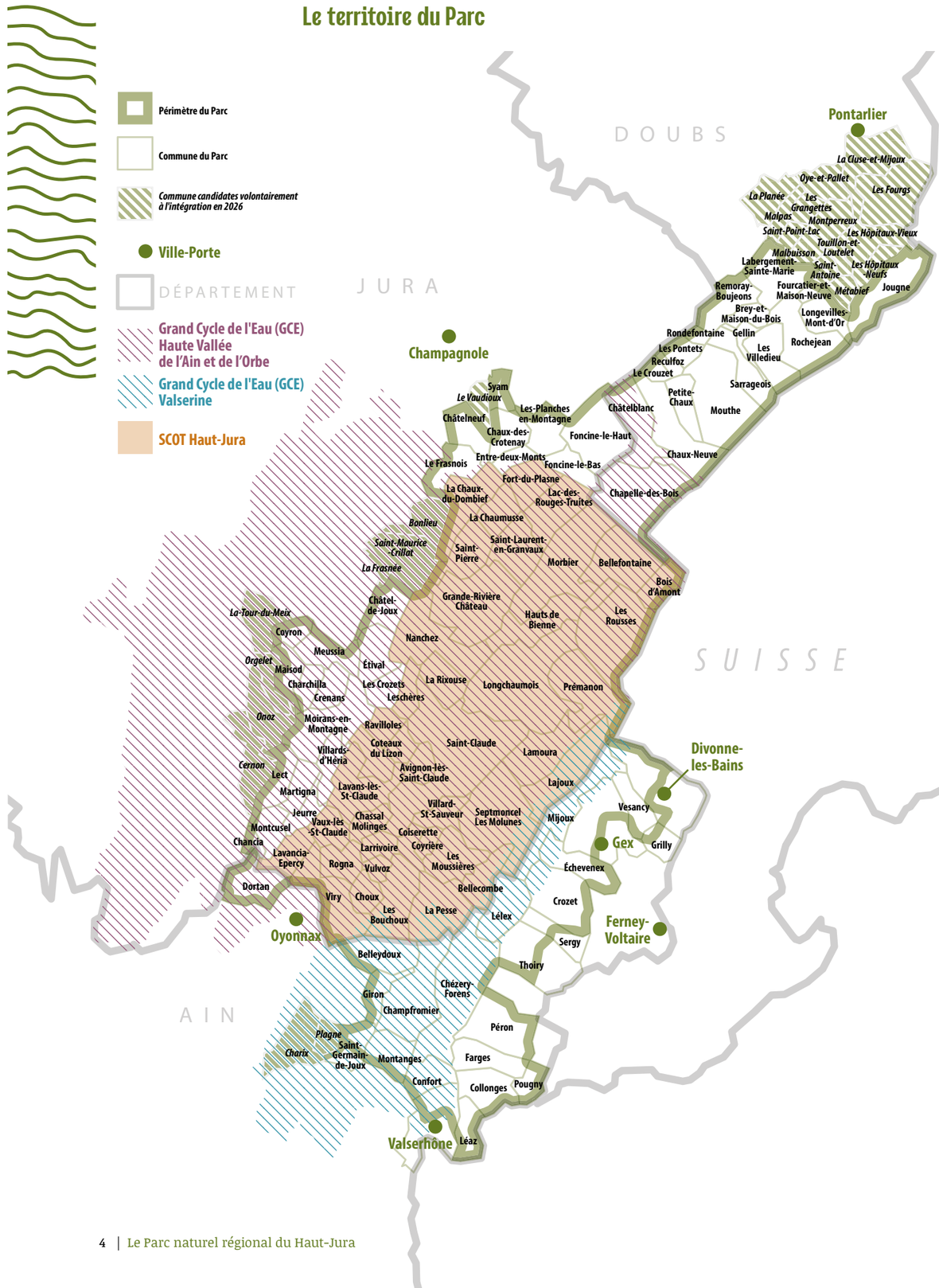
Il s'agit donc d'un vaste projet collectif dont chacun est acteur.

Pour la commune de Châtelneuf, l'adhésion au Parc est un atout car elle bénéficiera d'un appui d'ingénierie technique essentiel pour la conseiller, monter des dossiers de financement européen, réfléchir avec des experts aux améliorations possibles concernant par exemple le cycle de l'eau, les risques d'incendie de forêt, des projets agro-environnementaux et climatiques comme le retard de fauche, le maintien de milieux ouverts par exemple, l'aménagement des sentiers dans la forêt de Châtelneuf, le nettoyage du Bief du Faucon, etc.

Christine DERUPT

sommaire

Le territoire du Parc



sommaire

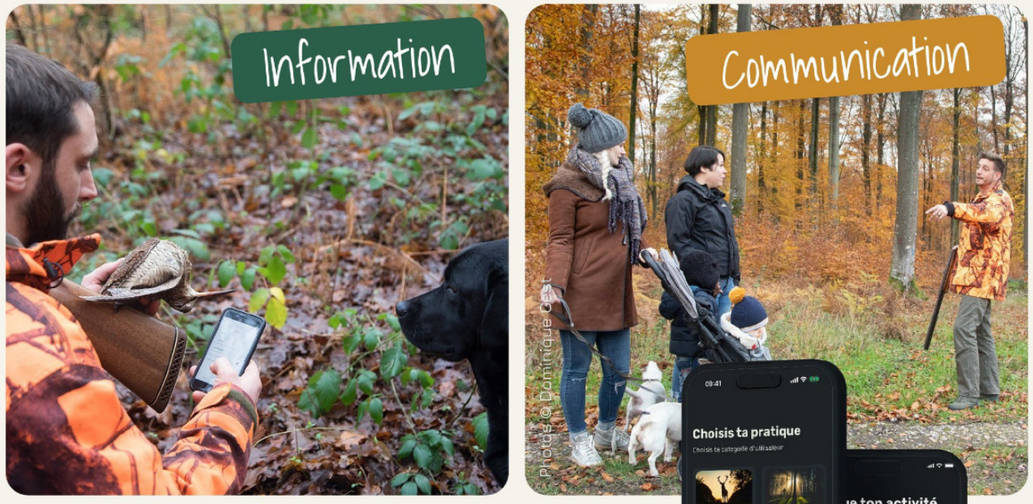
Chassé & Croisé

Chassé&Croisé
L'appli de la cohabitation en nature

JURA · SAISON 2026-2027

Partageons la nature

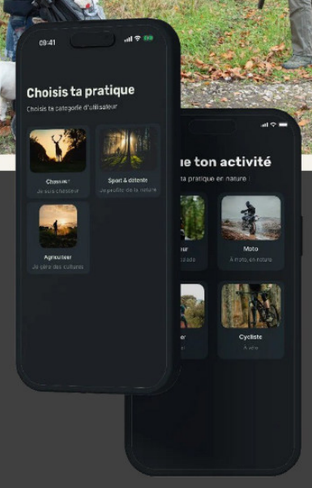
L'appli déployée dans tout le Jura dès cette saison



Téléchargez l'application gratuite

Pour tous les habitants et usagers de la nature

- Soyez informés des actions de chasse à proximité
- Profitez de vos loisirs nature en toute sérénité
- Une sécurité renforcée pour tous



TÉLÉCHARGEZ-LA GRATUITEMENT

App Store · Google Play
Recherchez « Chassé & Croisé »
chasse-croise.net

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU JURA

Les beaux jours s'éloignent doucement …
Et si vous en profitiez pour faire un petit arbre généalogique ?

Pour vous aider, voici un modèle basique facile à maîtriser.
N'hésitez pas à me contacter (fomine@free.fr), si je peux vous aider, je le ferais avec plaisir.



vous
père
mère
grand-père
grand-mère
Arrière-grand-mère
arrière-grand-père
arrière-arrière-grand-père
arrière-arrière-grand-mère

Complétez les cases avec vos données :

Nom
Prénoms
° (né.e) le :
à:
† (Décédé.e) le :
à :
x (marié.é) le :
à :

Pascal FOMINE

Commémoration du 11 novembre.

À 11h se tiendra l'habituelle cérémonie d'hommage rendu aux morts de la guerre 1914-1918. Depuis 2012 cette cérémonie est élargie à tous les « morts pour la France » qu'il s'agisse des conflits passés (comme la Seconde Guerre mondiale ou la guerre d'Indochine ou de celle d'Algérie) ou des opérations extérieures (Opex) actuelles. Cet hommage à tous les morts ne concerne plus seulement les « enfants » de la commune, il est national et universel, même si une commune a été épargnée par les pertes, elle s'associe à l'effort de mémoire. Pour cette occasion une nouvelle plaque a été commandée chez le marbrier afin permettre une meilleure lisibilité des noms qui finissaient par disparaître sur l'ancienne plaque et d'y associer notre reconnaissance envers tous ceux et toutes celles qui ont pu mourir pour la France depuis la fin de la première guerre mondiale. Un magnifique chevalet finement forgé par Benjamin Mittay, forgeron au village, supportera cette plaque devant laquelle nous nous recueillerons désormais chaque année.



Conférence le 21 novembre

À 20h, à la salle Syamour, nous aurons l'honneur d'accueillir l'historien Laurent Olivier de l'université de Franche Comté, docteur en histoire, chercheur associé au Centre Lucien Febvre . Il a soutenu sa thèse en 2021 et celle-ci nous concerne au premier chef car elle concerne « l'aménagement du plateau de Châtelneuf (Jura) au Moyen Age par Balerne et les Chalon-Arlay ». Nous aurons ainsi l'occasion de nous approprier davantage notre passé par le compte-rendu de ces travaux.

Bulletin d'adhésion

FOYER RURAL CASTELNOVA
Espace SYAMOUR
600, Rue Principale 39300 Châtelneuf
Adresse électronique : associationcastelnova@gmail.com

Je soussigné *M. ou Mme (*)* ,

demeurant

déclare souhaiter devenir membre de l'association **FOYER RURAL CASTELNOVA**

À ce titre, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur me sera remis par la suite soit en version papier ou électronique (*) selon mon choix. J'ai pris note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation que je m'engage à respecter.

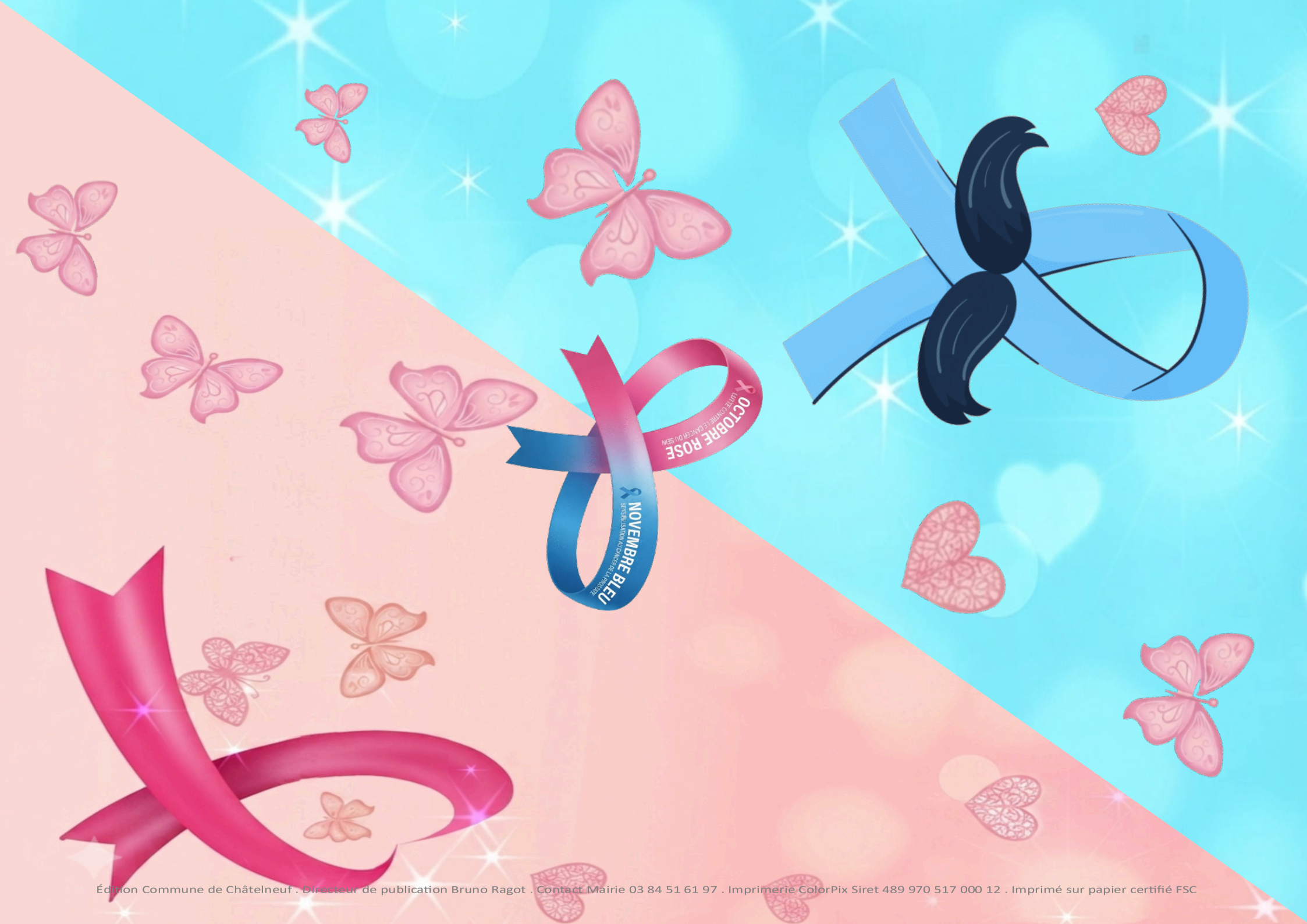
Veuillez, par ailleurs, trouver ci-joint un chèque ou des espèces d'un montant de € constitutif de ma cotisation due pour la saison *2026/*2027 à l'ordre du **FOYER RURAL CASTELNOVA**. (l'adhésion est gratuite pour les mineurs)

Le , à

Nom Prénom

Signature

(*) rayer la mention inutile



Édition Commune de Châtelneuf . Directeur de publication Bruno Ragot . Contact Mairie 03 84 51 61 97 . Imprimerie ColorPix Siret 489 970 517 000 12 . Imprimé sur papier certifié FSC